

Webinaire

Accueil des Docteurs Juniors

Jeudi 21 mai 2026



Rappel : qui sommes-nous?

AVECsanté en quelques chiffres

- Fédération nationale des MSP
- **15 fédérations régionales** réparties sur l'ensemble du territoire
- **3000 Maisons de Santé Pluriprofessionnelles**
- **52 000 professionnels de santé**

Notre rôle

- ✓ Accompagner les MSP
- ✓ Former et outiller les équipes
- ✓ Représenter les MSP au niveau national

AVECSANTÉ, UN MOUVEMENT FÉDÉRÉ ET ASSOCIATIF



Avec nos fédérations régionales, nous accompagnons les équipes de soins primaires (ESP) et leur forme structurée en maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), y compris dans les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

Pourquoi ce webinar? (1/2)

- **Depuis le 1er septembre 2025**, les MSP sont reconnues par arrêté comme lieux de stage pour les étudiants de 3e cycle de médecine

- **La 4e année de médecine générale change d'échelle** à partir de novembre 2026 :
 - arrivée des premiers docteurs juniors en ambulatoire ;
 - nouvelles responsabilités pédagogiques pour les équipes.

- **Une année avec une organisation spécifique**
 - Le docteur junior réalise :
 - **3 journées d'activité clinique** ;
 - une **4e journée dédiée à son projet professionnel et à sa formation**.

- 👉 Cette quatrième journée constitue un enjeu important : comment lui donner du sens et l'inscrire dans la dynamique de la MSP ?

Pourquoi ce webinar? (2/2)



L'objectif : Un temps d'échange et de partage autour du dispositif

- partager les informations aujourd'hui disponibles ;
- apporter des repères pratiques aux MSP ;
- proposer des outils simples pour aider les équipes à se projeter.

➤ Ce que nous vous proposons aujourd'hui:

✓ Une boîte à outils construite par un groupe de travail interne à AVEC Santé **associant 4 fédérations régionales** :



✓ Un temps d'échange avec les participants

Pourquoi accueillir des Docteurs Juniors ?



Pour les Étudiants

- Immersion dans les soins de proximité
- Découverte du travail en équipe pluriprofessionnelle de santé
- La **coordination des soins**
- La **prise en charge des soins non programmés**
- La **prévention** et l'**éducation thérapeutique**
- La compréhension des **parcours patients complexes**
- La **prise en charge des pathologies chroniques**

Pour les MSP

- Renforcer l'attractivité des MSP sur **le long terme.**
- **Attirer et fidéliser** de jeunes professionnels.
- **Développer une formation des étudiants de médecine qui ne soit pas uniquement basée sur des pratiques individuelles**

Les MSP ont une valeur pédagogique IMMENSE

Rappels sur le statut juridique du DJ



➤ Statut identique à celui des DJ des autres spécialités médicales

- **Rattaché administrativement à un CHU** -> pour tous les actes de gestion attachés à ses fonctions (congés, versement des éléments de rémunération ...).
- **Inscription obligatoire à un tableau spécial de l'Ordre des médecins**

➤ Un étudiant en formation (décret statutaire du 3 juillet 2018)

- **Un étudiant de troisième cycle, en phase de consolidation.** Il n'est ni un interne, ni un médecin de plein-exercice.
- Il a la qualité **d'agent public** au titre de ses stages pratiques (stages hospitaliers, extrahospitaliers et ambulatoires);
- **Il exerce ses fonctions dans le cadre d'un régime spécifique d'« autonomie supervisée », visant l'acquisition progressive d'une pratique professionnelle autonome**

➤ Temps de travail

- **3 jours de consultations**
- **Une quatrième journée pédagogique**
- 10 demi-journées/semaine dont :
 - 1 demi-journée universitaire
 - 1 demi-journée personnelle de consolidation

➤ PDSA

Le DJ-MG qui accomplit un stage ambulatoire peut participer, sur la base du volontariat, à la permanence des soins ambulatoires (PDSA), ainsi qu'aux gardes hospitalières dans un établissement public de santé, sous réserve du respect des modalités de mise en œuvre du repos de sécurité.

Point d'information : financement du Docteur Junior

➤ Rémunération effectuée par le CHU - > article 60 de la LFSS pour 2026

➤ Rémunération fixe

- 2 375 € bruts/mois d'émoluments
- Prime annuelle d'autonomie supervisée : 5 000 € bruts

➤ Éléments variables

Prime forfaitaire d'activité : 500 € bruts / semestre, **versée à l'issue du stage si l'activité semestrielle moyenne est > 200 actes mensuels**

Indemnité en cas de stage en ZIP : 1 000 € bruts/mois

Si pas d'indemnité ZIP -> possibilité de bénéficier des indemnités forfaitaires d'hébergement (IFH) de 300 euros brut et/ou de transport (IFT) de 130 euros

➤ FOCUS sur la PDSA:

Pour chaque période de régulation médicale en PDSA, le **docteur junior** relevant de la spécialité de médecine générale et préalablement formé à cette activité de régulation, perçoit **une indemnité forfaitaire de 50 € par heure**

Pour chaque garde **de PDSA**, le docteur junior perçoit une indemnité forfaitaire de :

- **422,03 €** pour une durée de référence de douze heures, **tous les jours de 20 heures à 8 heures et les dimanches et jours fériés de 8 heures à 20 heures ;**
- **211,01 €** pour les débuts de soirée jusqu'à minuit et les samedis de 12h à 20h. »

Collecte du ticket modérateur :

La collecte du ticket modérateur (TM) est réalisée auprès du patient par le DJMG pour le compte du PAMSU ou de la structure agréée :

- si paiement par CB, le compte du PAMSU est crédité ;
- si règlement en espèces ou chèque, les sommes correspondants sont reversées par le DJMG au PAMSU

👉 Ces éléments sont disponibles sur notre FAQ, disponible sur notre site : <https://avecsante.fr/msp-lieu-de-stage/>

Carte CPS : fonctionnement prévu pour les docteurs juniors

- Le DJ facture ses actes avec une **carte CPF personnelle** => Interdiction d'utiliser la carte CPS du PAMSU

⚠ Il est indispensable que les futurs DJ mettent à jour leurs coordonnées sur la plateforme de l'Ordre des médecins d'ici le lundi 1^{er} juin prochain. En effet, ce sont ces coordonnées enregistrées auprès de l'Ordre qui donnent accès à l'identification professionnelle électronique : carte CPF (envoyée à l'adresse postale) ou e-CPS (activée sur la base de l'adresse électronique et du numéro de mobile).

- La mise à jour se fait par un canal sécurisé sur l' « Espace Médecin » mis à disposition par le Conseil national de l'Ordre des médecins, à l'adresse <https://monespace.medecin.fr/>, rubrique *Coordonnées de correspondance*. L'accès à cette rubrique est sécurisé par l'envoi d'un code SMS sur le numéro de téléphone mobile enregistré au fichier de l'Ordre des médecins.
- S'il n'est pas possible d'accéder à cette rubrique, l'interne devra contacter le Conseil départemental de l'Ordre des médecins de son choix voire, si nécessaire, s'y rendre muni d'une pièce d'identité pour y déclarer ses coordonnées.

Point d'information sur le financement du PAMSU

1/ Les PAMSU sont rémunérés pour partie forfaitairement (honoraires versés par les UFR) et pour partie à l'activité :

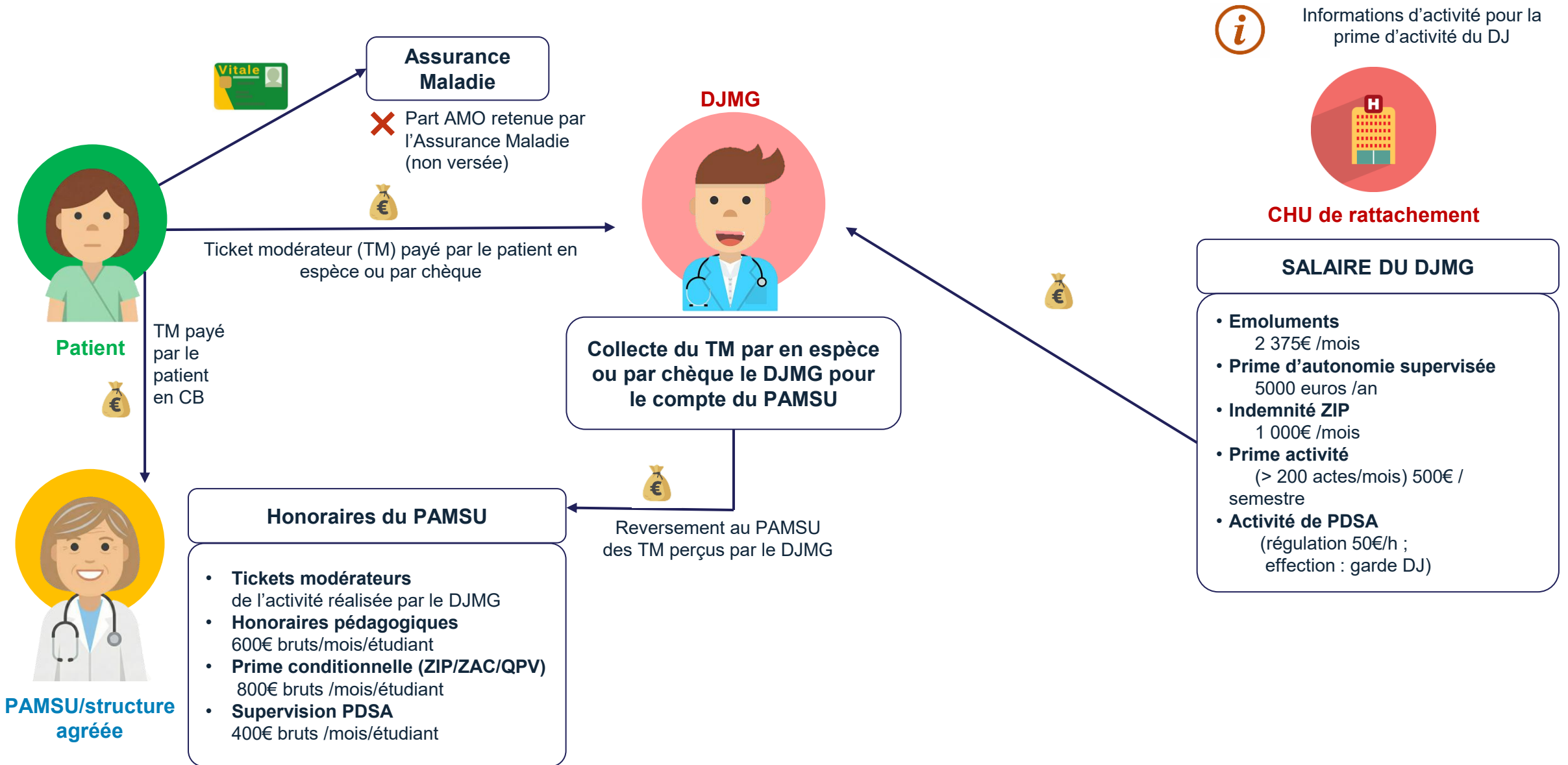
- **Honoraires pédagogiques** : 600 € bruts /mois de stage /étudiant -> **REVERSES AU PAMSU, même si MSP « lieu de stage »**
- **Prime conditionnelle ZIP/ZAC/QPV** : 800 € bruts /mois de stage /étudiant
- **Prime de supervision de la PDSA** : 400 € bruts /mois de stage /étudiant
- **Perception des tickets modérateurs** de l'activité réalisée par le DJMG

2/ Les PAMSU peuvent bénéficier de complément de rémunération forfaitaire dans certaines situations particulières (cf arrêté du 13 mai 2026 modifiant l'arrêté du 27 juin 2011 relatif aux stages effectués dans le cadre de la formation dispensée au cours du troisième cycle des études de médecine) :

- **Compensation forfaitaire liée à une patientèle fortement exonérée de ticket modérateur** (forte patientèle ALD/C2S/AME notamment) versée sur présentation du RIAP de l'année précédente
 - 300 € bruts /mois si la part des patients exonérés (sur la patientèle totale) est comprise entre 50% et 63% ;
 - 600 € bruts /mois si cette part est égale ou supérieure à 63%.
- **Compensation forfaitaire pour les PAMSU** installés dans les 3 départements relevant **du régime local d'Alsace-Moselle (RLAM)** : 550 € /mois pour les PAMSU
- **Compensation en cas d'interruption totale non prévisible du stage du DJMG** (maladie, maternité...) : 1 200 € bruts /mois à partir d'un mois calendaire complet d'absence

👉 Ces éléments sont disponibles sur la FAQ qui est en ligne sur notre site: <https://avecsante.fr/msp-lieu-de-stage/>

Schéma de rémunération DJMG/PAMSU



Éléments sur l'encadrement pédagogique

➤ Le docteur junior reste en formation

👉 Le stage ne doit pas devenir une activité de remplacement.

➤ Activité clinique

- seuil de vigilance fixé à 2 400 consultations / semestre ;
- réévaluation possible de l'agrément au-delà.

➤ Encadrement

- maximum 2 étudiants par médecin (*tous niveaux de DES confondus (hors 2^e cycle)*)

Éléments sur le processus d'agrément

- **Les terrains de stage sont agréés par spécialité et par phase de formation par le DGARS.**
- **Depuis le 1er septembre 2025, les maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) peuvent solliciter un agrément pour accueillir des étudiants en tant que structure (au-delà de la seule possibilité d'agrément individuel des médecins qui la composent).**
- La MSP agréée doit être liée par convention avec le CHU de la subdivision.
- **Le premier agrément est valable 1 an. Ensuite, il est renouvelable tous les 5 ans.**



Des éléments complémentaires et une FAQ détaillée sont disponibles sur le site d'AVECsanté :

<https://avecsante.fr/msp-lieu-de-stage/>

Éléments sur le processus d'appariement

- Le PAMSU classe tous les étudiants s'il reçoit entre deux et dix vœux, s'il reçoit plus de dix vœux il classe au moins dix étudiants

	Choix des étudiants
	Choix des RTS
	Résultats de chaque tour
	Dernier tour

Calendrier MATCHING (sept 2026) - Proposition DGOS						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

Calendrier MATCHING (mars 2027) - Proposition DGOS						
Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam	Dim
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Des questions sur le dispositif du docteur junior, notamment sur les aspects juridiques ou financiers ?

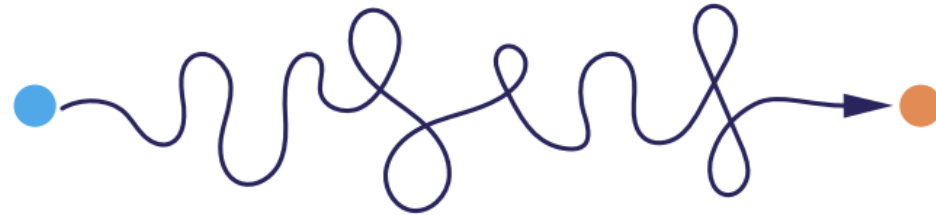
N'hésitez pas à consulter la FAQ d'AVECsanté



Le guide pratique AVEC santé : accompagner les MSP pas à pas



POURQUOI SE LANCER ?



Accueillir un docteur junior en maison de santé pluriprofessionnelle, ce n'est pas seulement ouvrir un terrain de stage. C'est faire entrer la formation dans l'équipe.

C'est aussi une opportunité concrète :

- de transmettre votre manière de travailler,
- de valoriser l'exercice coordonné,
- de faire évoluer vos pratiques professionnelles et au sein de votre structure,
- de permettre à un étudiant d'accomplir un projet professionnalisant.

Le guide pratique AVEC Santé : accompagner les MSP pas à pas

Mai 2026

➤ Pourquoi ce guide ?

- Accueillir un docteur junior en MSP, ce n'est pas seulement ouvrir un terrain de stage ;
 - c'est faire entrer la formation dans l'équipe ;
 - valoriser l'exercice coordonné ;
 - transmettre une manière de travailler ;
 - permettre à un futur médecin de construire son projet professionnel.
 - **Les MSP sont désormais reconnues comme des lieux de stage à part entière.**
- ⇒ **L'enjeu n'est donc plus seulement de savoir si l'on souhaite accueillir un docteur junior, mais comment construire un cadre de stage adapté à sa réalité.**



**ACCUEILLIR UN DOCTEUR
JUNIOR EN MSP**

GUIDE PRATIQUE POUR SE LANCER

6

UNE MAQUETTE PÉDAGOGIQUE ADAPTABLE À TOUTES LES MSP

Les éléments proposés ci-dessous constituent un socle indicatif, pouvant être adapté selon le niveau de maturité et les ressources de la MSP.

UN SOCLE COMMUN

- Compréhension du fonctionnement d'une MSP
- Participation active à des temps d'équipe
- Découverte des mécanismes de coordination
- Initiation aux logiques de financement

➔ Ce socle permet d'acquérir une culture commune de l'exercice en MSP.

DES POSSIBILITÉS D'APPROFONDISSEMENT

Selon les ressources de la structure :

- Pilotage d'un projet de prévention
- Démarche qualité
- Participation à un protocole pluriprofessionnel
- Structuration d'un parcours de soins
- Projet territorial

➔ Ce socle permet d'acquérir une culture commune.

Les 3 repères clés à retenir

1. Le docteur junior est en formation

➔ Le stage ne doit pas devenir une activité de remplacement.

2. La 4e journée est un temps pédagogique

➔ Projet professionnel, coordination, prévention,

3. Le stage se construit en équipe

➔ L'accueil ne repose pas uniquement sur le MSU.

Le guide pratique AVEC santé : accompagner les MSP pas à pas

Mai 2026



**ACCUEILLIR UN DOCTEUR
JUNIOR EN MSP**

GUIDE PRATIQUE POUR SE LANCER

➤ Ce que propose le guide

- ✓ Des repères simples et progressifs
- ✓ Des conseils organisationnels concrets
- ✓ Des points de vigilance pédagogiques
- ✓ Des exemples de projets et de parcours
- ✓ Des outils directement mobilisables par les équipes

👉 **Le guide n'impose pas un modèle unique : il propose des recommandations et des outils adaptables selon la maturité, les ressources et l'organisation de chaque MSP.**

Les annexes du kit: répondre aux questions concrètes des équipes MSP

Question que peut se poser une MSP

Annexe associée

Ce que l'annexe apporte

Par où commencer pour préparer l'accueil ?

Annexe 1 — Trame de première réunion d'équipe

Un support concret pour organiser un premier temps d'échange collectif et structurer la préparation du stage

Comment construire un cadre pédagogique cohérent ?

Annexe 2 — Repères pédagogiques & maquette pédagogique

Des repères simples pour organiser la progression du stage et valoriser la 4e journée

À quoi peut ressembler concrètement une année de stage ?

Annexe 3 — Parcours témoin "Maya"

Un exemple concret et réaliste pour aider les équipes à se projeter

Comment poser un cadre clair avec le docteur junior ?

Annexe 4 — Charte d'accueil

Des repères partagés pour faciliter l'intégration et le dialogue

Sommes-nous prêts concrètement à accueillir un DJ ?

Annexe 5 — Pense-bête / check-list

Une check-list pratique pour vérifier les aspects matériels, pédagogiques et organisationnels

Annexe 1 – Trame de 1ère réunion d'équipe



- **Objectif du document : Aider les équipes MSP à organiser une première réunion simple et opérationnelle pour préparer l'accueil du docteur junior ; partager les objectifs pédagogiques ; clarifier l'organisation du stage; identifier les ressources et points de vigilance.**

⚠ L'objectif n'est pas de tout formaliser immédiatement, mais de construire un cadre réaliste et partagé.

1 ORGANISER LA RÉUNION PRÉPARATOIRE

OBJECTIF

Construire un cadre pédagogique réaliste, partagé et adapté à votre MSP.

DURÉE

1h à 1h30

PARTICIPANTS

Le ou les médecins MSU
Le coordinateur (si présent)
Quelques professionnels volontaires
Idéalement un membre impliqué dans le projet de la MSP (*leader, gérant*)

DÉROULÉ PROPOSÉ

1. Partager les objectifs pédagogiques
2. Échanger à partir du questionnaire de préparation (cf point 2)
3. Identifier les points forts et les points de vigilance
4. Prendre quelques décisions concrètes sur les conditions d'exercice

POSTURE DE TRAVAIL

S'appuyer sur l'existant
Rester pragmatique
Favoriser l'expression de chacun
Adapter les ambitions aux ressources/ aux possibilités de l'équipe

IMPORTANT

Si le futur docteur junior a déjà exprimé une idée de projet, il est utile de l'intégrer dès cette étape.

2 QUESTIONNAIRE DE PRÉPARATION

Ce questionnaire est un support d'échange. Il n'est pas nécessaire de tout traiter en une seule réunion.

POURQUOI ACCUEILLIR ?

- ▶ Pourquoi souhaitons-nous accueillir un docteur junior ?
- ▶ Quelles compétences ou approches souhaitons-nous transmettre ?
- ▶ Qu'est-ce qui fait la spécificité de notre MSP qui favorise un environnement formateur ?

NOS RESSOURCES

Expériences

- ▶ Quels projets d'équipe, avec ou sans DJ, avons-nous déjà menés ? (*Exemples : Prévention, parcours, organisation, coordination, qualité, recherche en soins primaires...*)
- ▶ Quelles réussites ?
- ▶ Quelles difficultés ?

Ressources disponibles

- ▶ Temps d'encadrement (MSU + équipe)
- ▶ Temps de coordination (*réunions, protocoles...*)
- ▶ Outils disponibles
- ▶ Espace et horaires de travail pour la 4e journée (*bureau dédié, espace partagé, possibilité de télétravail ponctuel...*)

ORGANISATION DE L'ENCADREMENT

- ▶ Qui est le MSU référent ?
- ▶ Quelle équipe ressource autour de lui ?
- ▶ Qui fait quoi concrètement ?

Le cadre pédagogique au sein de la MSP reste placé sous la responsabilité du MSU.

PARCOURS DU DOCTEUR JUNIOR

Accueil

- ▶ Comment va-t-on l'intégrer ?
- ▶ Qui l'accueille ?

Suivi

- ▶ À quelle fréquence fait-on des points ? (ex : tous les 3-4 mois)
- ▶ Quels points d'étape ? (bilan, analyse, ajustement)

Progression

- ▶ Comment organiser la montée en autonomie et le suivi de son projet professionnalisant ?
- ▶ Quand ferons-nous les évaluations (intermédiaire et finale) ?

LE PROJET (4E JOURNÉE)

Ce projet est un élément central du stage.

- ▶ Sur quels sujets peut-il porter ?
- ▶ Est-il réaliste ?
- ▶ Qui peut accompagner le docteur junior ?

Il est co-construit avec :

- ▶ Le docteur junior
- ▶ Le MSU
- ▶ L'équipe MSP
- ▶ Les usagers, selon le degré de maturité de l'équipe

Le projet doit être :

- ▶ Utile
- ▶ Réalisable
- ▶ En lien avec le projet professionnel du docteur junior
- ▶ Validé par l'équipe
- ▶ Avec un angle pluriprofessionnel, impliquant la diversité de l'équipe et son fonctionnement

TRAVAIL EN ÉQUIPE

- ▶ Quels professionnels seront impliqués ?
- ▶ À quels moments ?
- ▶ Comment favoriser le travail en équipe ?

L'objectif est de permettre au docteur junior :

- ▶ De comprendre les parcours
- ▶ Les règles de fonctionnement de la MSP et ses enjeux
- ▶ De travailler en coordination
- ▶ De développer une approche globale en équipe

3 POINTS DE VIGILANCE

- ▶ Disponibilité réelle de l'équipe pour l'accompagnement
- ▶ Cohérence entre ambitions et moyens
- ▶ Clarté des rôles définis
- ▶ Faisabilité du projet
- ▶ Équilibre du fonctionnement de la MSP et adhésion de l'équipe

4 SYNTHÈSE DE LA RÉUNION

À l'issue de la réunion, vous pouvez formaliser :

- ▶ Vos points forts
- ▶ Votre positionnement :
 - Prêts à accueillir
 - Prêts sous conditions
 - Besoin de préparation complémentaire

- ▶ Vos points de vigilance
- ▶ Les actions à engager
- ▶ La définition des rôles de chacun

Annexe 2 – Repères pédagogiques



Objectif du document : Proposer des repères pédagogiques simples et adaptables pour aider les MSP à structurer l'accueil d'un docteur junior, sans créer d'obligations.

Les grands principes pédagogiques

- Le docteur junior reste en formation
- Le stage se construit entre :
 - le DJ ;
 - le MSU ;
 - l'équipe MSP
- **La 4e journée est un temps pédagogique dédié**

Calendrier progressif proposé :

- **Mois 1** : observation et diagnostic
- **Mois 2** : choix d'un projet expert
- **Mois 3 à 8** : mise en œuvre
- **Mois 9 – 10** : évaluation intermédiaire
- **Mois 11-12** : évaluation finale

6 UNE MAQUETTE PÉDAGOGIQUE ADAPTABLE À TOUTES LES MSP

Les éléments proposés ci-dessous constituent un socle indicatif, pouvant être adapté selon le niveau de maturité et les ressources de la MSP.

UN SOCLE COMMUN

- Compréhension du fonctionnement d'une MSP
- Participation active à des temps d'équipe
- Découverte des mécanismes de coordination
- Initiation aux logiques de financement

↪ Ce socle permet d'acquérir une culture commune de l'exercice en MSP.

DES POSSIBILITÉS D'APPROFONDISSEMENT

Selon les ressources de la structure :

- Pilotage d'un projet de prévention
- Démarche qualité
- Participation à un protocole pluriprofessionnel
- Structuration d'un parcours de soins
- Projet territorial

↪ Ce socle permet d'acquérir une culture commune.

Annexe 3 – Parcours de Maya, docteur junior en MSP



• Objectif du document : *Se projeter concrètement dans une année de stage*

👉 Cette annexe propose un exemple fictif et concret d'accueil d'un docteur junior en MSP, pour aider les équipes à visualiser le déroulement possible d'une année de stage.

Avant l'arrivée

- ✓ échanges anticipés avec le MSU
- ✓ clarification du projet professionnel
- ✓ préparation collective de l'accueil par l'équipe MSP

Phase d'intégration

- ✓ découverte des locaux et outils ;
- ✓ organisation des consultations ;
- ✓ présentation de l'équipe ;
- ✓ découverte du projet de santé MSP ;
- ✓ accès aux temps collectifs.

Phase d'exploration

Le docteur junior :

- ✓ participe aux réunions MSP ;
- ✓ découvre la gouvernance et les financements ;

Construction du projet

👉 Exemple présenté : organisation d'actions de prévention en santé mentale dans les collèges.

Le projet est :

- ✓ co-construit
- ✓ validé avec le MSU
- ✓ articulé avec les besoins du territoire

Montée en autonomie

Entre le 2e et le 8e mois :

- ✓ coordination du projet ;
- ✓ animation ;
- ✓ travail avec les partenaires ;
- ✓ développement de l'autonomie clinique ;
- ✓ participation à des temps pluriprofessionnels.

Évaluation & transmission

- ✓ analyse des résultats ;
- ✓ retour à l'équipe ;
- ✓ transmission au futur docteur junior ;
- ✓ valorisation pour la MSP.

Annexe 4 - Charte d'accueil du docteur junior en MSP

- **Objectif du document : Une charte pensée comme un cadre souple et partagé**

👉 Cette charte n'a pas vocation à créer de nouvelles obligations MAIS à proposer des repères simples pour faciliter l'accueil du DJ

Ce que la charte propose pour la MSP

Favoriser un accueil de qualité

- présentation de l'équipe et du fonctionnement de la MSP ;
- intégration progressive dans la structure ;
- accès aux temps collectifs ;

Accompagner la progression du docteur junior

- laisser le temps de prendre ses repères ;
- soutenir l'autonomie progressive ;
- valoriser le projet professionnel du DJ lors de la 4e journée.

Être attentif au climat de travail

- dialogue ;
- respect mutuel ;
- possibilité d'ajuster l'organisation si besoin.

Ce que la charte propose pour les DJ-MG

Participer à la vie de la MSP

- découvrir les projets de la structure ;
- participer aux échanges proposés ;
- s'impliquer dans son parcours de formation.

Construire progressivement sa posture professionnelle

- développer son autonomie ;
- contribuer à une dynamique de travail respectueuse.

Confidentialité & fonctionnement MSP

En cas de difficulté /situation harcèlement, VSS,

- 👉 La charte encourage à ne pas rester seul.e :
- référent MSP ;
 - DMG ;
 - représentants des internes ;
 - dispositifs d'écoute et d'accompagnement.

Annexe 5 – Pense bête



• Objectif du document : Une check-list pratique pour préparer l'accueil du stage

👉 Fournir **une check-list simple et adaptable** pour aider les équipes à vérifier que les principales conditions d'accueil sont réunies avant l'arrivée d'un docteur junior.

⚠️ Il s'agit de repères organisationnels, **pas d'obligations**.

ANNEXE 5

PETIT PENSE BÊTE POUR L'ACCUEIL D'UN DOCTEUR JUNIOR EN MSP

Les éléments proposés ci-dessous constituent un outil pratique et des repères organisationnels. Ils n'ont pas de caractère obligatoire et peuvent être adaptés en fonction du fonctionnement, des ressources et des contraintes de chaque MSP.

Questions à se poser en équipe

→ Sommes-nous concrètement prêts à accueillir un docteur junior, dans de bonnes conditions d'apprentissage ?

LOCAUX, MATÉRIEL ET ORGANISATION

ESPACE DE CONSULTATION (ACTIVITÉ CLINIQUE)

- Un bureau est identifié pour les consultations
- Bureau dédié ou organisation en bureau tournant définie
- Planning d'occupation des bureaux anticipé
- Conditions de consultation comparables à celles des autres professionnels

ÉQUIPEMENT DU POSTE

- Ordinateur fonctionnel
- Lecteur CPS opérationnel (si carte CPS)
- Accès au logiciel métier
- Accès à une imprimante
- Accès à une messagerie sécurisée

ACCÈS ET SÉCURITÉ (RGPD)

- Compte utilisateur individuel créé
- Accès limité aux données nécessaires
- Identifiants personnels sécurisés
- Rappel des règles de confidentialité effectué

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE ET INTÉGRATION

PRÉPARATION DE L'ARRIVÉE DU DOCTEUR JUNIOR

- Réunion au sein de l'équipe pour préparer l'accueil du Docteur Junior (cf annexe 1)
- Transmission conseillée au futur docteur junior du parcours témoin "Maya", afin de faciliter la projection dans le déroulé du stage et l'organisation de la 4^e journée*
- Temps d'échange préalable organisé avec le docteur junior
- Modalités du stage clarifiées avant l'arrivée
- Projet professionnel et attentes discutés en amont
- Organisation de la 4^e journée anticipée

* Cf. annexe 3

ANNEXE 5 - SUITE

INTÉGRATION DANS LA VIE DE L'ÉQUIPE

- Présentation du Docteur Junior à l'ensemble de l'équipe prévue dès le premier jour
- Accès aux temps d'équipe (réunions, RCP...)
- Transmission et signature de la charte d'accueil au Docteur Junior (cf. annexe 4)
- Participation aux temps collectifs organisée
- Référent ou binôme identifié au sein de l'équipe pluriprofessionnelle (qui peut être différent du MSU)
- Accès aux outils partagés (agenda, protocoles...)
- Intégration progressive dans les projets de la MSP

→ L'accueil du docteur junior repose sur l'ensemble de l'équipe, et pas uniquement sur le MSU.

FONCTIONNEMENT INTERNE

ORGANISATION INTERNE DE LA MSP

- Impact sur l'équipe anticipé
- Rôle du secrétariat adapté
- Organisation validée collectivement
- Temps de coordination anticipés
- Plannings ajustés si nécessaire
- Information des professionnels de la MSP réalisée

REPÈRES PÉDAGOGIQUES

- Objectifs pédagogiques discutés en équipe et avec le docteur junior (cf. annexe 2)
- Progression du stage envisagée (immersion → implication → autonomie)
- Temps de suivi ou de débriefing identifiés dans l'agenda

ESPACES POUR LA 4^e JOURNÉE

- Accès à un espace de travail non clinique (bureau / salle)
- Accès aux salles de réunion
- Organisation du temps dédiée clarifiée et identifiée (présentiel / télétravail si prévu)
- Accès facilité aux temps collectifs



→ Si vous cochez l'essentiel, vous êtes prêts à accueillir dans de bonnes conditions.

🎯 Si l'essentiel de la check-list est anticipé :

👉 la MSP dispose déjà d'un cadre solide pour accueillir un docteur junior dans de bonnes conditions d'apprentissage



Nos Fédérations régionales peuvent vous accompagner

Les fédérations régionales AVEC Santé peuvent vous accompagner

👉 L'accueil d'un docteur junior ne repose pas uniquement sur le MSU.

Les fédérations régionales adhérentes à AVEC Santé peuvent également être des ressources pour les équipes MSP.

Où trouver votre fédération régionale ?

👉 L'annuaire des fédérations régionales AVEC Santé est disponible directement dans le guide pratique.

AVECSANTÉ, UN MOUVEMENT FÉDÉRÉ ET ASSOCIATIF

Avec nos fédérations régionales, nous accompagnons les équipes de soins primaires (ESP) et leur forme structurée en maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP), y compris dans les communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS).

À retenir

- C'est une opportunité pour renforcer les dynamiques d'équipe, l'attractivité des MSP et des territoires à long terme
- Accueillir un docteur junior demande une préparation et un cadre pédagogique clair.
- L'accueil repose sur l'ensemble de l'équipe, et pas uniquement sur le MSU.
- Les MSP constituent des terrains de stage particulièrement adaptés aux soins primaires.
- L'essentiel : créer un cadre suffisamment clair pour permettre un apprentissage de qualité.

ENJEU : faire de la 4e année un véritable temps de découverte de la MSP et des soins primaires